



INTERCOMMUNAL  
JACQUES PILLET

Chers Parents,

Pour la rentrée 2020-2021, nous vous rappelons  
que tout enfant doit être inscrit auprès du Centre social  
pour les accueils périscolaires du matin et du soir.

Merci de bien vouloir vous rapprocher de son secrétariat avec les documents\* nécessaires  
à partir du 22 juin et ce jusqu'au 25 septembre 2020.

Un acompte de 30€ vous sera demandé pour finaliser l'enregistrement de ces réservations.

Faute de cet enregistrement, nous ne pourrions à regret l'accueillir,  
sauf en cas de force majeure.

Pour le CSI  
Nathalie Laborie  
Responsable du service Périscolaire

\* fiche sanitaire téléchargeable sur le site du CSI +  
copie des vaccins + attestation d'assurance  
+ quotient familial

2 rue du Docteur Beaume - 58130 Guérimy - Tél. : 03 86 60 43 60 - [accueil@csi-querigny.fr](mailto:accueil@csi-querigny.fr)